

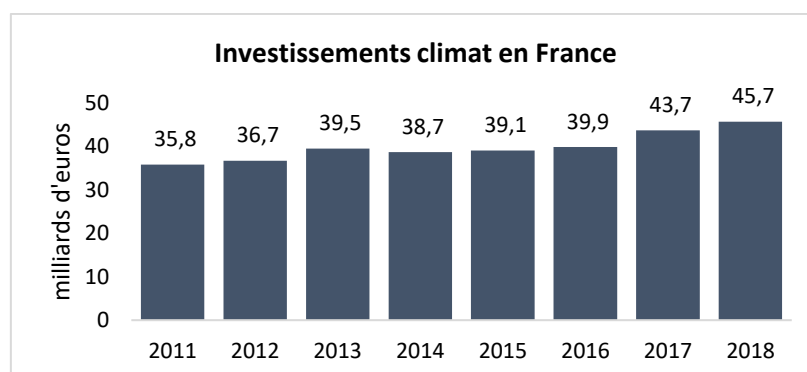
La France et les Français ont investi 45 milliards d'euros pour le climat

A l'occasion de la sortie du projet de budget 2020 de la France, l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE – Institute for climate economics) publie deux études. L'édition 2019 du *Panorama des financements climat* analyse les investissements bas carbone réalisés en France. L'*Evaluation climat à 360° du budget de la France* évalue le budget de l'Etat à l'aune de ses impacts sur les émissions de gaz à effet de serre.

Edition 2019 du Panorama des financements climat

L'édition 2019 du Panorama, réalisée avec le soutien de l'ADEME et du Ministère de la Transition écologique, révèle que les investissements en faveur du climat ont dépassé 45 milliards d'euros en 2018. Ces investissements ont été réalisés par les ménages, les pouvoirs publics et les entreprises, dans des secteurs tels que le bâtiment, les énergies renouvelables ou la mobilité durable. La transition énergétique concentre désormais un douzième des investissements du pays.

Pour Hadrien Hainaut, chef de projet chez I4CE, « la tendance observée depuis 2014 se confirme : les investissements climat augmentent. Cette augmentation s'est même accélérée depuis 2017, dans un contexte de taux d'intérêt exceptionnellement bas et d'une hausse du prix des énergies fossiles et du carbone ».



« Mais cette hausse est trop timide » déplore Maxime Ledez, chargé de recherche chez I4CE. « D'ici la fin du quinquennat il faudra investir entre 15 et 18 milliards d'euros supplémentaires chaque année pour engager le pays sur la trajectoire de la neutralité carbone. Et il ne suffira pas de mettre à disposition de nouvelles sources de financement : pour déclencher ces investissements, leur rentabilité et la réglementation sont déterminantes ». Les investissements vont surtout devoir augmenter dans la rénovation des logements, les véhicules bas-carbone, les énergies renouvelables, les transports en commun et les aménagements cyclables. Dans le réseau ferroviaire et la construction de logements performants, l'enjeu sera de maintenir les niveaux d'investissements actuels.

Les pouvoirs publics – Etat, collectivités locales, banques publiques - interviennent de plus en plus dans le financement des investissements climat et devront faire plus à l’avenir. « Si le modèle de financement ne change pas, les pouvoirs publics devront mobiliser 7 à 9 milliards par an de plus d’ici 2023 » déclare Hadrien Hainaut.

En parallèle, atteindre la neutralité carbone implique d’arrêter d’investir dans des équipements qui nous condamnent à émettre trop de gaz à effet de serre. Les investissements fossiles défavorables au climat ont dépassé les 67 milliards en 2018. Ils se concentrent dans les transports et concernent principalement les véhicules particuliers : les émissions au kilomètre des véhicules ont augmenté l’année dernière, du fait de la hausse des ventes de véhicules essence et de SUV. En 2018, pour une voiture bas-carbone vendue, plus de 40 voitures fortement émettrices de CO₂ ont été mises en circulation.

Evaluation climat à 360° du budget de l’Etat

Parce que le vote du budget de l’Etat est un moment clé pour le climat, **I4CE** publie pour la première fois son évaluation climat du budget, avec le soutien de l’ADEME. « Nous avons identifié plus de 250 mesures dans le budget de l’Etat qui influencent, à la hausse ou à la baisse, les émissions de la France. 250 bonnes raisons de s’intéresser au budget » selon Quentin Perrier, chef de projet chez **I4CE**.

« L’Etat dépense chaque année plus de 20 milliards d’euros pour aider les entreprises et les ménages à isoler leurs bâtiments, installer des énergies renouvelables ou accéder à une mobilité plus propre », déclare Sébastien Postic, chef de projet chez **I4CE**. « Cette somme est loin d’être anodine, c’est par exemple plus de deux fois les recettes de la taxe carbone. Mais pour atteindre ses objectifs climatiques, le gouvernement doit se préparer à mobiliser plusieurs milliards d’euros supplémentaires chaque année d’ici la fin du quinquennat ».

Surtout, la France va devoir progressivement réduire ses dépenses défavorables au climat et en particulier ses dépenses dites fiscales. **I4CE** a identifié 16 milliards d’euros de niches fiscales sur la taxation des énergies fossiles, qui bénéficient à l’aérien, aux poids lourds, au BTP ou encore aux agriculteurs. Pour Marion Fetet, chargée de recherche chez **I4CE**, « ces niches nourrissent un sentiment d’injustice et entretiennent la dépendance aux énergies fossiles. Le gouvernement devrait fixer un cap clair : leur réforme complète d’ici quelques années. Certains secteurs sont vulnérables économiquement, et l’idée n’est pas d’arrêter d’aider ceux-là mais de les aider autrement ».

Le gouvernement a un autre chantier devant lui et pas des moindres : le verdissement de sa fiscalité. Si on laisse de côté les cotisations sociales, 7% des impôts de l’Etat incitent les ménages et les entreprises à réduire leurs émissions. Des impôts qui, pour la plupart, n’ont pas été créés au nom du climat. « Tout le monde se focalise sur la taxe carbone, mais ce n’est qu’une partie de l’enjeu » selon Quentin Perrier. « Il y a d’autres instruments qui peuvent être mobilisés pour réduire nos émissions. Le bonus-malus automobile par exemple, qui est à la fois efficace et bien accepté car très transparent : toutes les recettes du malus sur les véhicules polluants financent des aides à l’achat de véhicules moins polluants ».

Contact presse

Amélie Fritz

Responsable communication

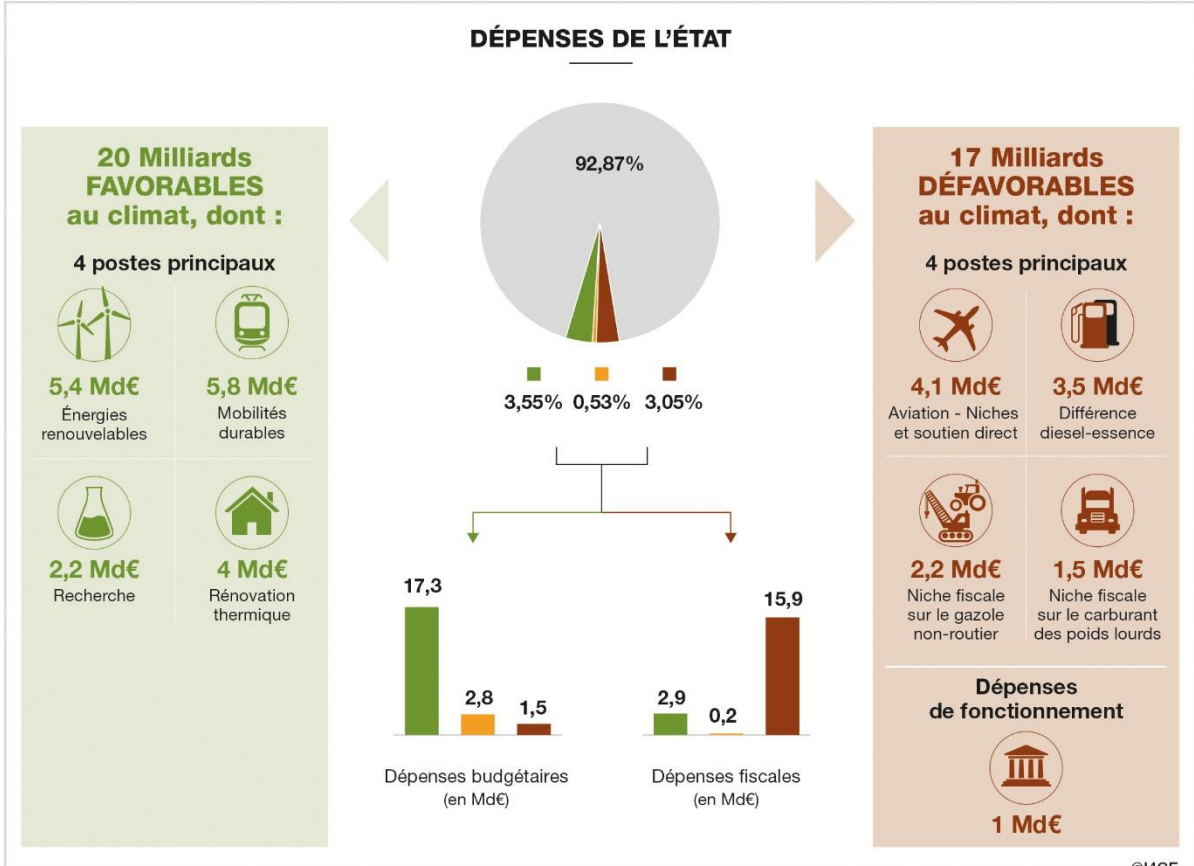
+33(0)7.67.23.82.75

amelie.fritz@i4ce.org

- Neutre
- Favorable au climat
- Ambigu
- Défavorable au climat

Plus de
250
MESURES
BUDGÉTAIRES

influencent les émissions
de gaz à effet de serre



@I4CE



@I4CE

Données : loi de finances 2019

Plus d'informations :

L'Institut de l'économie pour le climat (**I4CE** – Institute for climate economics) est une association experte de l'économie et de la finance dont la mission est de faire avancer l'action contre les changements climatiques. Grâce à ses recherches appliquées, l'Institut contribue au débat sur les politiques liées au climat. Il rend aussi publiques des analyses pour appuyer la réflexion des institutions financières, des entreprises ou encore des territoires et les aider à intégrer concrètement les enjeux climatiques dans leurs activités. **I4CE** est une association d'intérêt général, à but non lucratif, fondée par la Caisse des Dépôts et l'Agence Française de Développement. www.i4ce.org



Panorama des financements climat

Edition 2019

Hadrien Hainaut | Maxime Ledez | Ian Cochran



Une évaluation climat à 360° du budget de l'État

Octobre 2019

Auteurs : Marion Félet | Quentin Perrier | Sébastien Postic

